

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Lettre aux parlementaires fédéraux sur la réintroduction de la clause du besoin	3-5
EMS: la capacité de discernement et son évaluation	6-7
Info-grippe	9
Candidatures	9-13
Mutations	14
Petites annonces	14-15
A vos agendas!	16

Retenez les dates des deux

Assemblées générales ordinaires

de cette année:

les lundis 3 juin et

18 novembre 2013

dès 19h 00.



Big Brother est bien vivant

Le printemps est synonyme de renouveau, de jeunesse, de liberté, d'espoir. Les beaux jours arrivent et il serait bon de mettre un peu de couleur et de soleil dans mon billet de perpétuel ronchonneur. J'ai donc trouvé une bonne nouvelle: l'astéroïde 2012DA14 a évité la terre. Il était moins une: il a passé à 27 000 kilomètres. Bravo aux astronomes! Leurs calculs étaient justes. Un rocher de 45 mètres, ce n'est rien à l'échelle des Alpes, mais propulsé à 7,8 kilomètres par seconde, il y avait de quoi prendre une sacrée secouée. On pardonne aux savants d'avoir zappé le ridicule petit caillou tombé sur l'Oural. On ne peut pas tout voir. Pensez que le gros astéroïde aurait pu viser la Suisse. Qu'aurions-nous pu faire en prévision d'un tel impact? Se cacher dans nos abris antiatomiques? Evacuer le pays? Ou simplement se préparer à assister à un spectacle apocalyptique?

Il faut être réaliste. Aucun mathématicien ni aucun ordinateur ne nous donnera de bonne réponse. On a bien pensé à un missile capable de dévier la trajectoire d'un tel projectile céleste. Un rêve... Il n'empêche qu'on va continuer à observer et à calculer, même si on ne peut rien faire. C'est un peu la même chose avec le boson de Higgs. Mais on sait que la recherche fondamentale finit souvent par être utile. La perversion moderne est ailleurs. Aucune génération n'a pu, avant nous, accumuler autant de données utiles... ou futiles. Tenez, le disque dur de mon PC peut

stocker deux téraoctets, soit deux mille milliards d'octets. Pour une centaine de francs, il peut accumuler le contenu d'un million de bibles avant de défaillir.

Une des grandes utopies de notre temps est de croire qu'en accumulant des chiffres, on va trouver des solutions. J'y participe d'ailleurs puisque j'utilise tous les jours des chiffres, je m'appuie sur des preuves numériques pour défendre nos intérêts, j'épluche quelques statistiques fédérales et cantonales, et je vous explique que nous avons besoin de données pour nous justifier. Et je parle en pourcents avec mon patient pour lui dire quel est le risque d'échec d'un traitement, et celui qu'une complication sérieuse survienne. A-t-il bien compris qu'un pourcent d'échec, c'est nonante-neuf fois 0% et une fois 100%? Il est plus habitué à la loterie où on risque peu – le prix du billet – pour une chance infime de gagner le gros lot. Dans le fond, les risques statistiques, mon patient s'en fiche. Il veut être soulagé. C'est tout.

Notre quotidien, c'est de soigner des personnes, pas des statistiques. Penser population et santé publique est une abstraction difficile à vivre en tête à tête. Il faut prendre de la distance. Admettre que l'intérêt général n'est pas toujours l'intérêt particulier, et que l'intérêt de la majorité veut parfois que l'on sacrifie l'individu. Tout cela est bien loin d'Hippocrate qui parle du patient au singulier et nous laisse l'illusion de

Ä

K

ÄRZTEKASSE

C

M

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Votre patient au cœur de notre plateforme **INTERNET Médionline**:
venez découvrir notre nouveau **DMI**

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

consulter à huis clos. Ceux qui ont été confrontés à une demande des assureurs de justifier leurs coûts supérieurs à la moyenne savent que ce n'est plus vrai. TARMED a ouvert la porte des cabinets aux assureurs. Les DRG se sont infiltrés dans les dossiers médicaux des hôpitaux. Et l'appétit des collecteurs de données grandit sans cesse. Que veulent-ils? Nous assister dans l'exercice de notre art et nous fournir des conseils éclairés? Ils en seraient bien incapables. Mais voilà, ils croient dans les chiffres, leur nouvelle religion.

Une large base légale existe déjà: dans un but de surveillance, l'article 22a LAMal fait obligation aux «fournisseurs de prestations» de transmettre des renseignements détaillés sur leurs patients et les prestations fournies, leurs comptes d'exploitation et toutes sortes d'indicateurs de qualité. Et ceci doit être fait gratuitement, cela va de soi. Ces données sont collectées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui les met à disposition de l'Office fédéral de la santé publique, du Surveillant des prix, de l'Office fédéral de la justice, des cantons, des assureurs, etc. Au concret, c'est le projet MARS. Vous n'y croyez pas? Frottez-vous les yeux puis lisez l'article paru dans le *Bulletin des médecins suisses* du 31 juillet 2012¹.

Vous verrez aussi que lorsque nos autorités parlent d'anonymiser, il s'agit en fait de pseudonymiser. La clé permettant de retrouver à qui correspond chaque donnée individuelle n'est pas détruite. Il est donc toujours possible de reconstituer le puzzle. Est-ce dangereux? L'avenir nous le dira. Le projet de loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) actuellement en consultation va dans le même sens. Il s'agit de collecter de manière exhaustive des données qui seront confiées à l'OFS, en reléguant les registres cantonaux au rang de préposés à la collecte des données. Ces registres seront ainsi privés de la possibilité d'exploiter de manière autonome ces données dans le cadre local.

Et le but de tout ça? Remplir les ordinateurs de l'OFS de données qui seront peut-être utiles pour étouffer la médecine individuelle et nous convaincre d'adopter une médecine de masse qui sent les lasagnes surgelées... Alors, si j'ose un conseil à nos jeunes collègues que la médecine de famille ne tente pas: étudiez la statistique. Il y aura du travail pour vous à l'Office fédéral de la statistique, alias Big Brother.

Pierre-Alain Schneider

¹ E.Kraft, J.Wagner, H.Kuhn: «MARS: de l'utilité, de l'inutilité et de la légalité d'un système d'information global sur la santé», *Bulletin des médecins suisses* 2012;93;31/32, et éditorial du même numéro



Toujours à jour avec Viollier App



Rapports

Valeurs de référence, résultats antérieurs, PDF: rapports simples, cumulatifs, de microbiologie, de pathologie et de cardiologie

Analyses A – Z

Répertoire des analyses avec matériel pour la préanalytique, durée des analyses, valeurs de référence et spécialistes appropriés de l'équipe consiliaire

Equipe consiliaire

Répertoire de l'équipe consiliaire, avec adresse e-mail et numéro de téléphone direct, permettant de contacter les spécialistes appropriés 24h/24 et 365 jours par an.

Disponible de suite et gratuitement dans l'App Store



Résultats de laboratoire – partout et à tout moment

Viollier Genève SA | Rue Viollier 4 | 1207 Genève | T +41 (0) 22 849 85 85 | F +41 (0) 22 849 85 86

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0) 22 789 63 63 | F +41 (0) 22 789 63 64

contact@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

Lettre aux parlementaires fédéraux sur la réintroduction de la clause du besoin

Remarques de l'Association des médecins du canton de Genève (AMG) concernant la réintroduction de la limitation des admissions à pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins (article 55a LAMal et ordonnance OLAf)

Cher-e-s Parlementaires fédéraux,

Concernée par la situation particulière d'un canton urbain, universitaire et par nature largement ouvert sur l'extérieur (4,5 kilomètres de limites cantonales avec la Suisse pour 103 kilomètres de frontières avec la France), notre Association des médecins du canton de Genève (AMG) tient à vous faire part de sa vision et de ses remarques quant à la réintroduction précitée.

Vous remerciant d'en tenir compte dans vos travaux, je vous adresse mes bons et respectueux messages.

Dr Pierre-Alain SCHNEIDER.
Président

Point 1 – Appréciation de l'AMG concernant la limitation en vigueur du 4 juillet 2002 au 31 décembre 2011

La limitation des admissions mise en place en 2002 a été affectée de plusieurs vices qui n'ont été qu'en partie corrigés depuis:

1. l'entrée en vigueur a été précédée d'une augmentation importante des demandes d'admission;
2. les quotas par spécialités fixés dans l'ordonnance ne correspondaient pas à la réalité et étaient inapplicables ; ils ne tenaient pas compte du taux d'activité des médecins qui tend à diminuer, notamment en raison de la féminisation de la profession; figés, ils étaient sans rapport avec la notion de sur- ou sous-approvisionnement;
3. les cabinets indépendants ont été pénalisés tandis que les établissements de soins initialement soumis à aucune limitation ont pu engager de nombreux médecins employés et ont ainsi connu un développement important;
4. le cadre légal laissait peu de liberté aux cantons sinon le choix des spécialités auxquelles la limitation était appliquée; il était ainsi impossible de mettre en place une politique qui encourage les médecins à acquérir une formation et une expérience approfondies ainsi qu'une bonne connaissance du système de santé suisse.

Nous avons également pu acquérir pendant cette période une expérience utile en vue d'une planification cantonale:

1. le Conseil d'Etat a nommé une commission consultative dite "quadripartite" réunissant des représentants:
 - a. des médecins en formation postgrade (internes et chefs de clinique);
 - b. des médecins exerçant en pratique ambulatoire;
 - c. des médecins des hôpitaux publics;
 - d. des médecins des hôpitaux privés;
2. l'AMG a développé des outils de pilotage reposant:
 - a. sur un sondage annuel de ses membres (appréciation de la situation de la spécialité exercée par le médecin et, pour les médecins de premier recours, identification des spécialités pour lesquelles il était difficile d'obtenir un rendez-vous pour un patient référé);
 - b. sur une évaluation du nombre de nouvelles installations de médecins nécessaire pour compenser les départs à la retraite et autres fins d'activité attendus;
3. sur cette base, la commission a préavisé le nombre d'autorisations de pratiquer à libérer dans chaque discipline en veillant à effectuer des corrections progressives sur plusieurs années sans bloquer totalement l'installation de jeunes médecins pendant de nombreuses années.

Point 2 – La compétence de planifier dans le domaine ambulatoire doit être confiée aux cantons

Fort de cette expérience, l'AMG estime qu'une planification cantonale peut être mise en œuvre sur la base des données recueillies par le corps médical. Les outils de pilotage méritent d'être affinés et complétés, mais ils existent et sont pertinents.

Le projet du Conseil fédéral n'est en revanche pas adapté à la réalité complexe des cantons et doit être rejeté dans la forme proposée. Nous proposons de transférer aux cantons la compétence de réguler l'admission des médecins actuellement confiée au Conseil fédéral. Il est important que les cantons disposent d'une compétence large pour prendre les mesures adaptées à leur situation particulière, en veillant notamment à une distribution géographique adéquate des cabinets de médecins par des mesures incitatives ou restrictives.

Ce sont les cantons qui répondent au premier chef d'une fourniture adéquate des soins et ce sont les assurés cantonaux qui supportent la plus grande partie des coûts des soins. Les autorités cantonales sont donc concernées de près par le niveau élevé des primes et ce sont elles qui assistent les assurés dans l'incapacité de payer les primes.

La Suisse ne doit pas faire face actuellement à une pléthore médicale généralisée, mais à une répartition inappropriée. Si le nombre de spécialistes est excessif dans certaines disciplines, la relève des médecins en activité s'annonce problématique notamment pour les médecins de famille. Il faut d'ailleurs relever que, paradoxalement, les médecins étrangers qui s'installent en Suisse sans y avoir effectué leur formation postgrade le font de préférence dans les villes qui disposent d'établissements médicaux prêts à les accueillir.

Point 3 – La planification doit également concerner les médecins praticiens et les spécialistes de premier recours

La pénurie de médecins de premier recours touche essentiellement les régions rurales distantes des grands centres hospitaliers. Ne pas appliquer de planification à cette ca-

tégorie de médecins sur l'ensemble du territoire, c'est renoncer à les inciter à s'installer en périphérie, là où ils sont les plus nécessaires, mais aussi où leurs charges sont plus importantes notamment en ce qui concerne les gardes.

C'est d'autre part une illusion de penser que l'absence de planification encourage les jeunes médecins à opter pour la médecine de famille ou la pédiatrie. Elle constitue plutôt un risque supplémentaire en cas d'afflux important de médecins étrangers au bénéfice d'une formation postgrade minimale. Elle décourage d'ailleurs les jeunes médecins d'approfondir leur formation, un titre supplémentaire les pénalisant en les soumettant à limitation alors même qu'ils se destinent à une pratique principale de médecine générale.

Point 4 – Les spécialistes doivent aussi être encouragés à prolonger leur activité hospitalière au-delà de la durée minimale de formation

Les médecins spécialistes acquièrent ainsi des compétences et une expérience supplémentaires importantes qui leur permettent d'exercer une médecine de qualité élevée sans induire de coûts inutiles en raison d'une connaissance insuffisante des pathologies qu'ils traitent. En pour-



medimage
imagerie
médicale

IRM 1.5 Tesla
CT 64 barrettes
Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée
Échographie, Doppler
Mammographie digitalisée
Imagerie cardiovasculaire non invasive
Ostéodensitométrie
Archivage numérique
Traitement radiologique de la douleur

RADIOLOGUES FMH
• Dsse Stéphanie Besse
• Dsse Barbara Stryjenski
• Dr Alex Troxler
• Dsse A.F. Schwieger
• Dr René de Gautard

CARDIOLOGUE FMH
• Dsse Monica Deac

ROUTE DE FLORISSANT, 1 • 1206 GENEVE • TÉL : +41 (0)22 347 25 47 • FAX : +41 (0)22 789 20 70 • EMAIL : info@medimagesa.ch

PRENEZ RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI AU **022 347 25 47**
POUR EN SAVOIR PLUS www.medimagesa.ch

1006529

suyant leur activité de quelques années avant leur installation dans le secteur privé, ils contribuent au bon fonctionnement des hôpitaux, en particulier dans des disciplines où les besoins du secteur ambulatoire sont restreints. Il importe notamment que ceux qui ne se destinent pas à une carrière hospitalière puissent s'installer où et quand ils répondent à un besoin réel et non à la faveur d'une brève fenêtre temporelle déterminée par une admission à pratiquer devenue rapidement caduque. Ils constituent par ailleurs un réservoir de médecins qualifiés capables de répondre rapidement aux besoins en cas de sous-approvisionnement.

Point 5 – Les médecins des hôpitaux publics qui ont obtenu une admission à pratiquer et n'en font pas usage dans le domaine ambulatoire ne doivent pas la perdre

L'obligation de faire usage d'une admission dans un délai de 6 ou 12 mois est compréhensible, mais elle présente un effet pervers considérable. Elle pousse en effet de nombreux médecins hospitaliers à s'installer précipitamment pour ne pas perdre une occasion qui ne se présentera plus à eux pendant plusieurs années. Les médecins au bénéfice d'une admission à pratiquer dans le domaine ambulatoire et qui exercent dans un hôpital public du canton doivent au contraire être considérés au même titre que s'ils fournissaient des soins ambulatoires. Ainsi libérés de la menace de perdre leur admission, ils n'auraient plus de raison de précipiter une installation mal planifiée et seraient assurés de pouvoir le faire au moment et au lieu le plus opportun. Si l'on estime que cette liberté constitue un risque trop important, il convient au moins d'établir la liste d'attente pour l'obtention d'une autorisation de pratiquer en tenant compte de la date à laquelle ils ont obtenu l'admission initiale dont ils n'ont pas fait usage. Ces conditions peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une planification cantonale.

L'Association suisse des médecins assistant-e-s et chefs de cliniques (ASMAC) a proposé de ne pas soumettre à limitation les médecins qui ont travaillé au moins cinq ans dans un établissement de formation postgrade reconnu en Suisse. L'AMG soutient la proposition d'inscrire cette exemption dans la LAMal. Son application uniforme en Suisse ne permettrait cependant pas d'influencer la répartition territoriale des médecins et d'éviter leur concentration dans les zones souffrant d'un sur-approvisionnement. Il faut donc lui préférer une planification cantonale.

Point 6 – L'AMG adhère à la position de la Conférence des sociétés cantonales de médecine (CCM) du 2 novembre 2012 (procédure de consultation)

Nous soutenons fondamentalement la position de la CCM. Si nos propositions vont un peu plus loin en de-

mandant notamment de soumettre aussi à limitation les médecins de premier recours, c'est parce que le canton de Genève est aussi touché par l'installation massive de médecins praticiens, voire d'autres médecins de premier recours. L'expérience des dix dernières années nous a démontré qu'aucune discipline médicale n'est à l'abri d'un sur-approvisionnement en particulier en milieu urbain.

Point 7 – Une solution temporaire est clairement inadéquate

Il est capital qu'une décision durable soit prise afin de permettre aux cantons d'intervenir. Un gel temporaire de trois ans au plan fédéral ne fait que retarder la mise en place de mesures réellement efficaces et anéantit toute planification à long terme si elle est à nouveau levée sans qu'une solution satisfaisante ait été trouvée. La clause d'urgence ne présente d'ailleurs aucune justification raisonnable. Les nombreux médecins désirant s'installer ces prochaines années n'ont pas attendu pour demander leur admission. L'entrée en vigueur immédiate ne fera qu'accélérer leur fuite des hôpitaux afin de ne pas perdre leur admission qui deviendrait caduque après 6 ou 12 mois. Il faut donc mettre en œuvre, dans les cantons où il est nécessaire, un pilotage inscrit dans la durée et rétablir la sérénité dans les rangs des jeunes médecins.

En conséquence, l'AMG demande:

- le rejet de l'article 55a LAMal tel que proposé par le Conseil fédéral, notamment en considérant le projet d'ordonnance d'application (OLAF);
- le transfert aux cantons de la compétence de planifier les admissions à pratiquer à charge de l'assurance-maladie obligatoire pour permettre une mise en œuvre durable et réellement adaptée à la situation locale;
- d'appliquer la limitation des admissions aux médecins de toutes spécialités, y compris les médecins praticiens;
- si la compétence de planifier reste entre les mains de la Confédération, de permettre aux médecins travaillant dans les hôpitaux d'un canton de conserver leur admission à pratiquer dans le domaine ambulatoire de ce canton même s'ils ne fournissent que des prestations hospitalières à charge de l'assurance obligatoire des soins.

La capacité de discernement et son évaluation

Outil simple à l'intention des médecins et des professionnels des EMS

La personne âgée souffrant de troubles cognitifs est vulnérable et exposée à différents risques : abus financier, traitement sans consentement, maltraitance, discrimination, exclusion et désintégration sociale. Le nouveau droit de protection de l'adulte vise à mieux protéger ses droits et ses capacités restantes d'autodétermination. A cet égard, la capacité de discernement (CD) et son évaluation jouent un rôle déterminant.

Principes

L'art. 16 du code civil (CC) définit la CD : « *Toute personne **qui n'est pas dépourvue de la faculté d'agir raisonnablement** en raison de son jeune âge, de déficience mentale, de troubles psychiques, d'ivresse ou d'autres causes semblables, **est capable de discernement** au sens de la présente loi* ». Ainsi, la personne qui dispose de la faculté d'agir raisonnablement (aptitude intellectuelle cognitive et aptitude volitive) est capable de discernement. La perte de la faculté d'agir raisonnablement n'est pas suffisante pour qu'une personne soit considérée comme incapable de discernement : il faut encore qu'elle soit due à l'une des causes prévues par l'art. 16 CC (jeune âge, déficience mentale, troubles psychiques, ivresse ou autres causes semblables - Meier P 2011).

Toute personne est donc capable de discernement jusqu'à preuve du contraire. La CD s'apprécie par rapport à **un acte** ou **une décision spécifique** (par ex. accepter ou refuser un traitement, signer un document, rédiger des directives anticipées), à **un moment donné**, et non pas de manière globale.

L'évaluation

Il n'existe pas de test simple et validé ou de score attestant de la CD. On s'accorde cependant sur ses composantes [Silberfeld M 1993, Wasserfallen JB 2004, Appelbaum P 2007] : une composante cognitive, intellectuelle (points 1, 2 et 3) et une composante volitive (point 4). L'évaluation de la CD comporte :

1. la compréhension de la situation et de l'information,
2. l'appréciation de la problématique et des conséquences,
3. le raisonnement en comparant les risques et bénéfices des diverses options,
4. la manifestation de la volonté (expression libre du choix).

Ce qui a une incidence sur la CD :

- les enjeux (p.ex. choix du lieu de vie, engagement du pronostic vital),
- la complexité plus ou moins grande du choix,
- le mode de communication avec la personne, les termes utilisés, le contexte (état anxieux, conflit avec les professionnels, environnement relationnel, etc.),
- l'évaluateur - variabilité de jugement selon les médecins [Braun M 2009] -, le manque de formation et d'outils validés.

Pièges

- Considérer une personne souffrant de troubles cognitifs comme « globalement incapable de discernement » [Moye J 2006].
- Considérer une personne exprimant un refus de traitement comme incapable de discernement [Kim B 2010].
- Considérer une personne acceptant d'emblée un traitement comme capable de discernement...

Qui évalue la CD ?

Le médecin traitant ou le médecin répondant qui confortera son évaluation avec le regard des autres professionnels en charge de la personne et avec son entourage. Dans tous les cas, il importe de connaître les valeurs et préférences de la personne [Karel M 2010]. Le médecin prendra l'avis du psychiatre ou du psychologue en cas de doute. Le nom de l'évaluateur, la date, la question posée, le résultat de l'évaluation sur cet objet et ses critères sont consignés dans le dossier.

Remerciements

Ce texte concrétise une demande du Groupe de travail de la Fédération Genevoise des EMS « Nouveau droit de la protection de l'adulte » : offrir **un outil simple** aux médecins qui seront appelés à évaluer la capacité de discernement de résidents d'EMS ou futurs résidents souffrant de troubles cognitifs.

Il a bénéficié des réflexions et contributions de la Dre Jacqueline Caillat (psychiatre, Conseil de l'Association des Médecins de Genève), du Dr Jürg Faes (médecin gériatre, Onex), de la Dre Anne-Claude Juillerat Van der Linden (neuropsychologue responsable, Consultation mémoire HUG), du Dr Jacques Lederrey (président des médecins répondants d'EMS - MEPAG's), de la Dre et lic jur Marinette Ummel (Centre universitaire romand de médecine légale et Institut d'éthique biomédicale), de la Dre Martine Vilaseca-Bonhomme (psychogériatre, Chêne-Bourg), du Dr Hubert Vuagnat (Département de réadaptation et médecine palliative, HUG), de M. James Wampfler (directeur, Résidence des Tilleuls).

Pour le groupe de travail « Nouveau droit de protection de l'adulte »

Coordination rédactionnelle : Dr François Loew, médecin gériatre, Président du Conseil d'éthique

Références

Les directives anticipées. Considérations éthiques sur le nouveau droit de la protection de l'adulte, tenant compte en particulier de la démence. Commission nationale d'éthique, prise de position n°17/2011.

www.nek-cne.ch ou secrétariat NEK-CNE, c/o OFSP, 3003 Berne

Droit des patients à l'autodétermination. Principes médico-éthiques de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (2005). www.assm.ch/ethique/

Appelbaum P. Assessment of patient's competence to consent to treatment. N Engl J Med 2007; 357: 1834-40.

Braun M, Gurrera R, Karel M et al. Are clinician's ever biased in their judgements of the capacity of older adult's to make medical decisions ? Generations. SPRING 2009 ; 33 : 78-91.

Karel M, Gurrera R, Hicken B et al. Reasoning in the capacity to make medical decisions : the consideration of values. J Clin Ethics 2010, 21 : 58-71.

Kim S. (2010) Evaluation of capacity to consent to treatment and research. Best practices in forensic mental health assessment. New York, Oxford University Press.

Meier P, Lukic S. Introduction au nouveau droit de la protection de l'adulte. Schulthess. 2011, p. 93.

Moye J, Karel MJ, Gurrera R et al. Neuropsychological predictors of decision-making capacity over 9 months in mild-to-moderate dementia. J Gen Intern Med 2006 ; 21 :78-83.

Silberfeld M, Nash C, Singer PA. Capacity to complete an advance directive. J Am Geriatr Soc 1993 ; 41 : 1141-3.

Wasserfallen JB, Stiefel F, Clarke S, Crespo A. Appréciation de la capacité de discernement des patients: procédure d'aide à l'usage des médecins. Bulletin des médecins suisses 2004; 85: 1701-4.

Contact

Anne-Laure Repond, responsable juridique repond@fegems.ch



ID Imagerie & Développement

Qualité • Disponibilité • Service

La compétence et l'accueil
au service de votre diagnostic

www.imagerive.ch

- IRM (résonance magnétique)
- CT (scanner)
- Echographie / Doppler
- Mammographie numérique Low Dose
- Dépistage
- Radiologie numérique
- Radiologie dentaire (cone-beam)
- Minéralométrie / Ostéodensitométrie
- Scintigraphie osseuse
- Imagerie interventionnelle



Prenez rendez-vous au : **022 818 58 58**

Dr G. Adler • Dr F. Baruchel • Dr Ph. Braudé • Dr F. Couson
Dr N. Dfouni • Dr G. de Geer • Dr J.-F. Guillet • Dr M. Martins-Favre
Dr K. Masterson • Dr B. Ody • Dr S. Sintzoff

2 adresses à Genève

Rue de Rive 1 – 1204 Genève

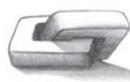
Av. de Beau-Séjour 6 – 1206 Genève



1006411

AROMED

ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS



LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch

1006421

finance
Fisca
Conseils en prévoyance
et patrimoine

20 ans d'expérience à votre service pour l'installation de votre cabinet médical



FISCA finance sa
Case postale 1153
CH – 1260 Nyon 1

FINMA N° 24136
ASSURANCES

Tél. 058 911 08 00
www.fiscafinance.ch
info@fiscafinance.ch

1006161

Info-grippe: Suivez l'évolution de la grippe!

Le centre de référence suisse (qui est aux HUG) donne une information régulière sur l'évolution de la grippe.

Pour les intéressés, consultez le site:

http://virologie.hug-ge.ch/centres_reference/CNI_surveillance_fr.html

Pour être informé automatiquement de la mise à jour des informations parues sur le site, il suffit de s'inscrire auprès du Dr Yves Thomas en adressant un courriel à l'adresse Yves.Thomas@hcuge.ch

Vous indiquez «Subscribe» dans le sujet du courriel, puis votre nom et votre adresse dans le corps du courriel. Simple, n'est-ce pas?

Roger Steiger

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Elias ADJADJ
Centre médical de la Servette
Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève
Né en 1976, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titre postgrade en ophtalmologie, 2008

Après des études de médecine à Genève et l'obtention de son diplôme, il a fait un an de recherche fondamentale en ophtalmologie avec le Pr Mermoud à Lausanne. Après une année de chirurgie générale à Vevey et une année de neurochirurgie à Lausanne, sa formation d'ophtalmologie s'est faite à Paris (Fondation Adolphe de Rothschild) et à l'Hôpital Jules-Gonin Lausanne. Il a été formé à la chirurgie ophtalmologique à la Chaux-de-Fonds et au Sri Krishna Eye Institute en Inde, suivi par deux ans de spécialisation en ophtalmo-chirurgie pédiatrique à l'Hôpital Necker Enfants Malades de Paris.

Dr Alexandre AHMADI
Rue Albert-Gos 14, 1206 Genève
Né en 1976, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2006

Après avoir suivi ses études à l'Université de Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, il effectue son internat aux HUG jusqu'à devenir chef de clinique en 2005 et obtenir ensuite son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2006. Il travaille alors dans le Service de psychiatrie de consultation et de liaison et acquiert le diplôme postgrade de formation approfondie dans ce domaine en 2010. Parallèlement, il se spécialise à Zurich en psychanalyse jungienne qui est son orientation thérapeutique principale. Il est installé depuis 2012 dans un cabinet privé à Champagny avec deux collègues internistes.

Dr Malek AMMAR
Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)
Rue Michel-Servet 1, 1211 Genève 4
Né en 1972, nationalité tunisienne
Diplôme de médecin en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Après avoir suivi ses études de médecine en Tunisie et obtenu son diplôme de docteur en médecine en 2003, il a commencé sa spécialisation en psychiatrie à l'université catholique de Louvain à Bruxelles et obtenu le DES de psychiatrie en 2008. Arrivé à Genève en 2005 pour se former en psychiatrie gériatrique, il travaille aux HUG comme chef de clinique au département de psychiatrie depuis l'année 2006, il a obtenu son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie ainsi que l'équivalence du diplôme de médecin en juillet 2012. Il a notamment obtenu un diplôme universitaire en thérapie cognitivo-comportementale de l'Université de Lyon ainsi qu'un diplôme universitaire en expertises judiciaires. Il poursuit actuellement son activité comme chef de clinique au Centre ambulatoire de psychiatrie et de psychothérapie de l'âge (HUG) et comme expert au Centre universitaire romand de médecine légale.

Dr Giampiero ARCIERO
Boulevard de Saint-Georges 72, 1205 Genève
Né en 1959, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 1985 (Italie), reconnu en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 1995 (Italie), reconnu en 2012

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1984 et effectué sa formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie à l'Université La Sapienza de Rome, il a complété celle-ci à l'Ospedale Neuropsichiatrico Cantonale de Mendrisio au Tessin, puis au Centre de

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

psychothérapie cognitive de Rome. Par la suite, il a travaillé à l'Université de Californie (Santa Barbara) en tant que Associate Director of the Personal Development Laboratory dans les domaines de la psychothérapie constructiviste et de la phénoménologie des émotions. A son retour en Italie, il a assuré la charge de professeur adjoint de psychologie clinique et de psychothérapie à l'Université de Siena pendant 10 ans. Il a fondé l'Institut psychologie and psychothérapie constructive (IPRA) à Rome, qui a ouvert plusieurs centres de formation en Italie et en Espagne, au Chili et en Argentine. Consultant au département de santé mentale de psychiatrie des HUG depuis 2005, il est l'auteur de plusieurs livres, le dernier écrit en collaboration avec G. Bondolfi: *Selfhood, Identity and Personality Styles*. Ses domaines d'intérêts sont les troubles anxieux, somatoformes et du comportement alimentaire. Il s'installe en pratique privée dans un cabinet de groupe à partir de janvier 2013 à Genève.

Dr Linda BELABBAS-HEDJAL
Hôpital de Belle-Idée
Chemin du Petit Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg
Née en 1965, nationalité française
Diplôme de médecin, 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Elle a fait ses études à Alger et obtenu son diplôme de médecin en 1993. En 2005, elle a entamé une formation postgraduée de psychiatrie à l'hôpital de Delémont, poursuivie au CHUV, puis à Genève. Elle a obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2010, puis son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2012. Elle va s'installer à Genève au début de l'année 2013.

Dr David Orson BENBASSAT
Rue des Terreaux-du-Temple 4, 1201 Genève
Né en 1975, nationalités française et américaine
Diplôme de médecin en 2003 (Belgique), reconnu en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009 (Belgique), reconnu en 2012

Après avoir suivi ses études à l'Université libre de Bruxelles, il obtient son titre de psychiatre en 2008. Il a effectué une formation complémentaire en psychothérapie cognitivo-comportementale, master complémentaire à l'Université catholique de Louvain et à l'Université de Genève. Il a ensuite travaillé comme psychiatre associé au CHU Tivoli à Bruxelles. Actuellement, il est installé en ville de Genève depuis novembre 2012.

Dr Joëlle CURTIS
Office médico-pédagogique
Rue du Collège 14, 1227 Carouge
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1999, elle poursuit sa formation en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et l'adolescent à l'Office médico-pédagogique. Elle obtient le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent en 2008. Elle travaille comme cheffé de clinique à la consultation du secteur de Carouge de l'Office médico-pédagogique.

Dr Gisèle GEORGE
Centre de consultations enfants adolescents et familles (CCEAF)
Rue du Vieux-Marché 4, 1207 Genève
Née en 1960, nationalité française
Diplôme de médecin en 1991 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 1991 (France), reconnu en 2010

Après avoir obtenu son diplôme de médecin et son diplôme de psychiatre et psychothérapeute à Paris, elle a été cheffé de clinique à l'Hôpital Robert-Debré en pédopsychiatrie. Elle a obtenu son titre de pédopsychiatre en 1991. Formée aux thérapies cognitivo-comportementales en 1995, elle s'est installée en libéral en 1993 tout en poursuivant son travail de pédopsychiatre à l'hôpital. Elle est enseignante et chargée de cours et superviseuse dans toutes les facultés de France, aux HUG, en Suisse, en Belgique, dans le Maghreb (Casablanca, Constantine) ainsi que dans divers instituts privés et associations. Elle s'est installée actuellement au CCEAF qui vient de se créer à Genève. Elle est aussi médecin superviseuse et formatrice à la Clinique Belmont dans l'hôpital de jour des 12-15 ans.

Dr Sandra GIANELLI
Chemin de Roches 17, 1208 Genève
Née en 1972, nationalités suisses et italienne
Diplôme de médecin en 1998
Titre postgrade en médecine interne générale, 2009

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1998, elle a suivi une formation de médecine interne à l'hôpital du Chablais à Monthey, puis aux HUG. Elle a également effectué une formation approfondie en gériatrie et gérontologie au National Institute on Aging (Baltimore, Maryland, USA) et aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne avec formation approfondie en gériatrie, elle est installée en ville de Genève depuis février 2013.

Dr Andreas GROSCURTH
Rue Carteret 6, 1202 Genève
Né en 1967, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1995
Titre postgrade en médecine interne générale, 2003

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme en 1995, il a fait sa formation en médecine interne générale dans différents hôpitaux en Suisse et à l'étranger. Entre 2009 et 2012, il a travaillé comme chef de clinique dans le service de médecine et aux urgences des HUG. Il travaille actuellement dans un centre médical à Genève.

Dr Alexander HENZEN
Rond-point de Plainpalais 6, 1205 Genève
Né en 1975, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Après avoir suivi ses études à Lausanne, il a obtenu son diplôme de médecin en 2002. Il a suivi sa formation de psychiatre et psychothérapeute à la Fondation du Nant dans le canton de Vaud et aux HUG. Il est installé à Genève depuis le mois de février 2013.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Anouk IMHOF
Office médico-pédagogique – Consultation pour adolescents Rive droite
Rue de Malatrex 14, 1201 Genève
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titres postgrades en psychiatrie et psychothérapie, 2008, et en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2012

Après avoir obtenu son diplôme de médecin à l'Université de Genève en 1999, elle se spécialise en psychiatrie et psychothérapie, puis en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents aux HUG et à l'Office médico-pédagogique de Genève. Elle cherche à diversifier ses connaissances théoriques et son expérience clinique aux différents âges de la vie (psychiatrie gériatrique, d'adultes, d'adolescents et d'enfants), aux approches individuelles et groupales (formation au travail groupal analytique de l'ARPAG) et dans une approche intégrative tant psychothérapeutique selon le modèle psychodynamique (et ses adaptations récentes aux patients à faible capacité d'accès à leur monde interne et tendances aux passages à l'acte : thérapie basée sur la mentalisation) que pharmacologique (notamment en travaillant dans le service de pharmacologie clinique et toxicologie clinique de P. Dayer) et neurobiologique (thèse de doctorat et année de neuroscience dans le service de neuropsychiatrie des HUG). Cheffe de clinique de la consultation adolescent rive droite de l'Office médico-pédagogique, elle continue à y exercer actuellement.

Dr Vincent LECOCC
Skinpulse
Rond-point de Plainpalais 5, 1205 Genève
Né en 1959, nationalité française
Diplôme de médecin en 1987 (France), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien, 1987 (France), reconnu en 2011

Après ses études à Paris, il obtient son diplôme de médecin en 1987 qu'il complète par un diplôme d'études approfondies en pharmacologie clinique. Après divers postes dans le privé puis dans le domaine public à Paris, il exerce depuis près de dix ans en laserthérapie au sein de l'Atelier médical.

Dr Vincent LECOURT
Centre médical du Lignon
Place du Lignon 2, 1219 Le Lignon
Né en 1977, nationalités suisse et française
Diplôme de médecin en 2004
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Ayant effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecine en 2004, il a entrepris sa spécialisation en psychiatrie et psychothérapie au sein des HUG. Après neuf ans de travail dans cette institution, il désire orienter sa carrière en pratique privée. Il commencera ainsi à travailler au Centre médical du Lignon à temps partiel dès mars 2013.

Dr Valérie LEDUC
Skinpulse
Rond-point de Plainpalais 5, 1205 Genève
Née en 1959, nationalité française

Diplôme de médecin en 1987 (France), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien, 1987, (France) reconnu en 2011

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1987 et d'angiologie en 1992 à Paris, elle a été attachée à l'hôpital Lariboisière en médecine vasculaire et médecine interne de 1990 à 2002. Après 6 années dans l'industrie pharmaceutique, elle est installée à Paris depuis 2002.

Dr Frédérique-Anne LE GAL
HUG – Unité d'oncodermatologie
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1968, nationalité française
Diplôme de médecin en 2000 (France), reconnu en 2005
Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie, 2000 (France), reconnu en 2005

Après une formation (MD, PhD) et un début de carrière (chef de clinique) à Paris, elle est arrivée à Genève comme chercheur à la Faculté de médecine en 2002, puis a repris son activité clinique en dermatologie aux HUG en 2005 où elle est médecin adjoint responsable de l'unité d'oncodermatologie depuis 2007.

Dr Loan Van LUONG TRINH
HUG – Service de gynécologie
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en radiologie, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, elle effectue sa formation de radiologie aux HUG et obtient le titre de spécialiste en 2011. Actuellement, cheffe de clinique spécialiste en imagerie de la femme, elle exerce principalement dans le service de gynécologie aux HUG.

Dr Chloé MEGEVAND LADOR
Hôpital des Enfants
Rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 14
Née en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en pédiatrie, 2012

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a effectué sa formation postgraduée entre les services de pédiatrie des hôpitaux de Neuchâtel, Nyon et Genève pour obtenir son titre de spécialiste en pédiatrie en mars 2012. Elle a également un doctorat en médecine depuis octobre 2011. Elle exerce actuellement comme cheffe de clinique en pédiatrie aux HUG ; son installation en cabinet est prévue en automne 2013.

Dr Caroline MENACHE STAROBINSKI
Clinique des Grangettes
Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Née en 1966, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1992
Titres postgrades en pédiatrie, 1998, et en neuropédiatrie, 2009

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Après des études de médecin et une formation postgrade de pédiatrie à Genève, elle s'est spécialisée en neuropédiatrie au Children's Hospital de Boston, entre 1997 et 2000. De retour à Genève, elle a travaillé en neurologie adulte, et comme chef de clinique puis médecin adjoint responsable de la neuropédiatrie de l'Hôpital des Enfants jusqu'en mai 2010 ; date de son installation au sein de la Clinique des Grangettes en tant que neuropédiatre, où elle a également créé une consultation pluridisciplinaire du TDAH.

Dr Nathalie NANZER
HUG – Unité de Guidance infantile
Chemin des Crêts-de-Champel 41, 1206 Genève
Née en 1969, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1996
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2003

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1996, elle a effectué sa formation postgraduée à Lausanne et à Genève. Elle a obtenu son doctorat en 1997 et son titre de spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en 2003. Après avoir travaillé comme cheffe de clinique durant 3 ans au sein du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent des HUG, elle y exerce comme médecin adjoint du chef de service depuis 2006 et comme responsable de l'Unité de Guidance infantile depuis 2009. Elle est également membre associée de la Société suisse de psychanalyse.

Dr Stéphane NOBLE
HUG – Cardiologie
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4
Né en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998
Titres postgrades en médecine interne générale, 2003, et en cardiologie, 2006

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1998, il effectue une spécialisation en médecine interne (Fribourg et HUG) et en cardiologie (HUG) avec l'obtention des 2 titres de spécialistes, respectivement en 2003 et 2006. Par la suite, il effectue un fellowship à l'Institut de cardiologie de Montréal en cardiologie interventionnelle (2006-2009) avec un intérêt particulier pour les pathologies valvulaires (remplacement valvulaire aortique percutané) et structurelles. Depuis 2009, il exerce aux HUG dans l'Unité de cardiologie interventionnelle comme chef de clinique, puis en tant que médecin adjoint depuis 2012.

Dr Nadya POPOVA
Rue Merle-d'Aubigné 25, 1207 Genève
Née en 1960, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en cardiologie, 2009

Après avoir suivi ses études de médecine à Varna (Bulgarie) en 1985, elle a commencé sa formation postgraduée à l'Hôpital de Schaffhausen, Hôpital de Lucerne. Depuis 2000, elle a suivi sa formation en cardiologie interventionnelle au Service de cardiologie des HUG pour une année. En 2005, elle a effectué l'examen de spécialiste en cardiologie et en 2009 elle a obtenu son titre post-

grade en cardiologie. Depuis janvier 2009, elle travaille au service de cardiologie des HUG.

Dr Fulvia RAIOLA
Rue David-Dufour 1, 1205 Genève
Née en 1975, nationalité argentine
Diplôme de médecin en 2011
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2011
Après avoir obtenu son diplôme de médecin en Argentine en 2000, elle a suivi une formation de pédopsychiatre d'abord dans le nord vaudois, puis à l'OMP à Genève. Elle bénéficie d'une bonne expérience en pédiatrie (2 ans de formation en Argentine) et en psychiatrie adulte (3 ans de formation en Suisse). Actuellement, elle travaille en tant que cheffe de clinique pédopsychiatre à l'OMP (Office médico pédagogique) à Genève.

Dr Adrien RAY
HUG – Service de chirurgie orthopédique
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Né en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2004
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, il a poursuivi sa formation aux seins des HUG et du Centre hospitalier du Centre du Valais (CHCVs). Ayant obtenu son titre de spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie en 2011, il a effectué à Barcelone un fellowship en chirurgie du pied et de la cheville. Il est actuellement médecin chef de clinique en chirurgie orthopédique aux HUG.

Dr Samia SAYEGH POMMIER
Avenue de Champel 6, 1206 Genève
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titres postgrades en psychiatrie et psychothérapie, 2010, et en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin à Genève en 1999, elle a débuté sa formation par une année de psychiatrie aux HUG. Elle a suivi sa formation en médecine générale en effectuant 2 ans de chirurgie aux HUG, puis 3 ans de médecine interne à l'Hôpital de la Tour, sans compter les urgences effectuées pour SOS médecins à Genève. En 2005, elle débute la formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie et obtient le titre de spécialiste en 2010. Depuis 2007, elle exerce comme cheffe de clinique dans le Service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise. Elle s'est installée à Genève en décembre 2012.

Dr Claude SCHWARZ
Né en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en ophtalmologie, 2011

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 2005 et son doctorat en 2006 à Genève, il a passé 3 ans en ophtalmologie aux HUG et 1 an en cabinet privé. Désireux de se sous-spécialiser en

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

oculoplastie, il effectue depuis 2010 sa formation chirurgicale en Angleterre où il est actuellement senior fellow à Birmingham. Il a obtenu son titre de spécialiste en ophtalmologie en 2011. Il reviendra aux HUG comme chef de clinique spécialisé en oculoplastie avant de s'installer en pratique privée à Genève.

Dr Raluca-Iona STANCU
Centre médical de la Servette
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1955, nationalité suisse
Diplôme de médecin 1982 (France), reconnu en 2005
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2006, et formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée, 2007

Après ses études de médecine à Aachen (Allemagne) en 1983, elle a travaillé dans différents hôpitaux avec un stage d'un an aux USA. Depuis 1992, elle travaille aux HUG en psychiatrie. De 2005 à ce jour, elle travaille au Département de psychiatrie du CHUV à Lausanne. Elle travaille partiellement au Centre médical de Rezens depuis 1 année.

Dr Ayse Leyla TAHINTZI
Clinique Générale Beaulieu
Chemin Beau-Soleil 20, 1206 Genève
Née en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2012
Titre postgrade en ophtalmologie, 2012

Après avoir suivi ses études à Istanbul et obtenu son diplôme de médecin en 1995, elle a effectué une formation d'urgentiste à l'Hôpital américain entre 1997 et 2002. Par la suite, formation d'ophtalmologie aux HUG et à l'hôpital ophtalmologique de Jules-Gonin à Lausanne. Elle s'installera en ville de Genève courant 2013.

Dr Cécile TISSOT
Hôpital des Enfants – Cardiologie pédiatrique
Rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 14
Née en 1971, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titres postgrades en pédiatre, 2005, et cardiologie pédiatrique, 2010

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1999, elle a effectué sa formation de spécialiste en pédiatrie au CHUV et aux HUG. Elle a ensuite effectué une formation approfondie en cardiologie pédiatrique avec un fellowship à Denver (Colorado, USA). Elle est actuellement médecin adjointe en cardiologie pédiatrique aux HUG.

Dr Gwenaëlle VOLANT
Clinique et permanence d'Onex
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Née en 1979, nationalité française
Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade de médecin praticien, 2010 (France), reconnu en 2012

Après avoir réussi en 2004 le concours national classant, elle obtient un poste de médecin interne au CHU de Grenoble, puis au Centre hospitalier régional d'Annecy, où elle effectue 3 ans de formation en médecine générale. Elle passe sa thèse en juin 2009 sur le Suivi de grossesse par le médecin généraliste : état des lieux en Savoie et Haute-Savoie, puis poursuit sa formation en effectuant un diplôme universitaire Contraception, IVG et sexualité. Après des remplacements en médecine générale, elle s'installe en janvier 2011 à Bonneville en France. Elle exerce actuellement comme médecin praticien à la Clinique et permanence d'Onex.

Dr Inna WEBER
Cabinet médical
Rue de Chantepoulet 4, 1201 Genève
Née en 1961, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1990 (Bulgarie), reconnu en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2012

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1990 en Bulgarie et après 3 années de formation en pédiatrie, elle est venue effectuer un stage dans le service de néonatalogie au CHUV. Par la suite, elle s'est orientée vers la psychiatrie : elle a obtenu le titre postgrade en pédopsychiatrie en 2012. Elle a été formée aux HUG dans la culture psychodynamique. D'octobre 2010 à fin mai 2012, elle a travaillé comme cheffe de clinique à l'Hôpital psychiatrique de Prangins, tout en assumant également la responsabilité des hospitalisations mère-bébé du Secteur psychiatrique Ouest du Département de psychiatrie du CHUV.

Dr Suzanne WIENER
Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Née en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en pédiatrie, 2009

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1999, elle suit sa formation en pédiatrie en Suisse, obtient son titre postgrade en 2009, puis se spécialise en antalgie (traitement de la douleur) pédiatrique à Londres. De retour à Genève, elle s'installe en ville de Genève en septembre 2013.

**Vos patients
le consultent:
Pensez à consulter
le site
[www.planetesante.ch!](http://www.planetesante.ch)**

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Natacha BRUHIER, Alexandra CALMY, Panayiotis CHRISTOFILOPOULOS, Samira DAOU KEMMAR, Frédérique DU-GOUGEAT, Bernard GALL, Florent GUIRAND-CALADOU, Abdelghani HASSANI, Carol JUNGO NANÇOZ, Elisabeth LANGENSKIÖLD, Laurent LAOUST, Anaïs LUYA SCHMIDT, Carine LUYET, Nikolaos MAVRAKANAS, Dan Dumitru NICULESCU, Patrick PETIGNAT, Tomoe STAMPFLI ANDRES, Muriel VIRET, Tristan ZAND, Line ZÜRCHER PFUND, dès le 4 mars 2013.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Bernard BOUCHARDY, Janet CSANK-BRASSERT, Uwe GUDAT, Monika MAY, dès le 1^{er} janvier 2013.

Contrats de médecin-conseil et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Stella SAAVEDRA, médecin-conseil de l'*Hospice général*

Dr Xavier ZANONE, médecin-conseil de l'*Allianz Suisse, Société d'Assurance SA*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Daniel SORG, survenu le 5 février 2013, et du Dr Jean BEEGUER, survenu le 23 février 2013.

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Bureau à partager

Bureau de 25m² à sous-louer mardi, mercredi et jeudi, dans cabinet médical au centre-ville. Pièce meublée avec lit d'examen. Cuisine, sanitaires et salle d'attente en commun. 900 CHF par mois, charges comprises.

Contacteur par téléphone: 079 308 01 88

A remettre : bail / cabinet médical

Genève-Champel, adresse rare: face à la future gare CEVA, immeuble 19^e de caractère, équipé. Loyer intéressant. Reprise demandée pour aménagements.

Contacteur par téléphone: 022 347 49 80

A louer

Aux Avanchets (à proximité du centre commercial des Avanchets et de Balexert), bureau (6 pièces) de 130m², peut convenir à deux médecins (psychiatres). Place de parking disponible en sous-sol. Libre dès le 1.02.2013, Loyer 2800 CHF.

Contacteur par téléphone: 079 472 98 29

A remettre cabinet de médecine générale

Cabinet de médecine générale à Carouge à remettre le plutôt possible. Une surface de 67m², bien située, facile d'accès et loyer raisonnable. Motif: départ à la retraite.

Contacteur par téléphone: 076 367 11 75



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (IMAD, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytotostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que la IMAD, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006515

Petites annonces (suite)

A louer ou à remettre

Cabinet médical, 107 m², installé pour deux médecins (médecine générale et allergologie), quartier Charmilles. Libre dès le 1^{er} juillet 2013. 2 places de parking.

Contacteur par téléphone: 078 649 81 49
par fax: 022 340 21 51

A remettre cabinet de médecine interne générale

Cabinet de médecine interne générale à remettre dans le quartier des Eaux-Vives, proche des transports publics. 110 m². Installé avec radiologie et laboratoire, loyer inférieur à 3000 CHF, charges incluses. Date à convenir.

Contacteur par courriel: oplojoux@bluewin.ch

Offre cabinet

Groupe médical dans le quartier de Plainpalais recherche un physiothérapeute ou un médecin acupuncteur pour compléter son équipe. Réception et facturation assurées. Locaux disponibles. Date d'entrée à discuter.

Contacteur par téléphone: 022 809 01 01

Grand cabinet avec radiologie à remettre

Cabinet d'environ 90m² à remettre au centre-ville. Possibilité de petite intervention. Local pouvant être aménagé pour analyses. Au moins deux médecins peuvent collaborer. Loyer raisonnable. Date à convenir.

Contacteur par courriel: berbal@gmail.com

A vendre

Autoclave UNIDENT avec imprimante correspondant aux dernières normes exigées par le Service du médecin cantonal, N° de série 6738. Première installation le 04.06.2009. Contrat de maintenance avec VALTEO. Prix d'achat neuf: 9900 CHF L'appareil vient d'être revu par VALTEO qui le considère comme étant pratiquement à l'état de neuf. Il est capable de faire 200 cycles de stérilisation par jour, or nous n'en faisons que 4 à 5 par semaine. L'appareil est à reprendre à partir du 1^{er} juillet 2013 avec reprise facultative du contrat de maintenance avec VALTEO jusqu'au 31 décembre 2013.

Prix de vente à discuter: 4000 – 5000 CHF

Contacteur: Dr Françoise Rose Posternak, rue Emile-Yung 11, tél. 022 346 08 95, fax 022 346 09 41.

Médecins, pour vos patients
en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,
pensez à la
Maison de Tara:
www.lamaisondetara.ch
tél: 022 348 86 66

boss insurance
services

*Votre conseiller en assurances
indépendant depuis plus de 25 ans*

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
- **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
- **Planification** de retraite

Siège principal

Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88
www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

Représentation

Route des Avouillons 30 - 1196 Gland

1006285



CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé,
prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

1005495

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Jeudi 14 mars 2013, de 14 h 00 à 18 h 00

Docteur, j'ai trop mal: confiance, ça plane...

Formation continue de Médecins de Famille Genève créditée de 4 points de FC par la SSMI et la SSMG.

Orateurs: Prof. Alain Forster, Dr Valérie Piguet, Mme Anne-Marie Struijk, Dr Sylvie Dethiollaz.

Lieu: FER, rue de St-Jean 98, 1201 Genève



Mardi 19 mars 2013, de 18 h 00 à 19 h 30

Proctologie du praticien

Colloque de formation continue, médecine de premiers recours

Proctologie du praticien, Dr B. Roche

Intérêt d'une consultation IST-HPV en proctologie, Dr K. Skala.

Lieu: Nouvel auditoire de pédiatrie, avenue de la Roseraie 45, 1205 Genève



Mardi 19 mars 2013, à 20 h 00

Les directives anticipées: nouveautés

Conférence – débat, organisé par *palliative genève*

Conférence du professeur Samia Hurst, suivie d'une table ronde avec des professionnels médecins, infirmiers, aumôniers des institutions de santé de Genève

Lieu: EMS Petit Saconnex, salon Hodler et Hainard, chemin Colladon 5, 1209 Genève



Samedi 23 mars 2013, à 17 h 00

En hommage aux enfants trop tôt disparus

Cérémonie du souvenir

Présentation de la cérémonie: <http://www.hug-ge.ch/ceremonie-du-souvenir>

Renseignements: Mme Sylvie Dunant, 022 372 65 88, sylvie.dunant@hcuge.ch

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.



Les lundis du 15 avril au 10 juin 2013 (sauf le 20 mai)

Groupe de gestion du stress par la pleine conscience

Renseignements et inscription:

Dr Jean-François Briefer, 079 389 06 22, jfbriefer@gmail.com et

Dr Liliana Correa, 022 321 14 60, cabinet@dr-correa.ch

Lieu: rue Gourgas 4, 1205 Genève

La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2500 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
18 avril 2013**

**Délai rédactionnel :
25 mars 2013**